

HEC Lausanne
BSc en Faculté des hautes études commerciales
Module 2, volées avant 2023
 60 crédits
 Plan d'études 2024-2025

Structure du Bachelor



Enseignements	Professeur-e-s	Semestres		ECTS	Lang.	Types d'évaluation	Durée de l'examen
		1 ^{er} sem Automne	2 ^{ème} sem Printemps				
Ensemble à moyenne - 60 crédits ECTS à choix							
Analyse économique : macroéconomie	Thoenig M., Eyquem A.	●		6	F/E	E	120
Comptes de groupe et contrôle externe (Proposé uniquement aux étudiant-e-s qui redoublent ou qui ont débuté leurs études avant 2023. Ce cours ne sera plus proposé à partir de la rentrée 2025).	Dousse V., Bytyqi B.	●		4.5	F	E	120
Droit des affaires I	Junod V.	●		3	F/E	ENEP	180
Principes de marketing	Czellar S.	●		6	F/E	VCN + ENEP	90
Risk Management	Wagner J.	●		3	F/E	ENEP	120
Sciences du Management (Remplace "Sciences de la décision")	Stauffer G.	●		6	F/E	ENEP	120
Statistique et économétrie I	Bruhin A., Habermacher F.	●		6	F/E	VCN + E	120
Systèmes d'information	Gaspoz C., Rosselet U.	●		6	F/E	VCN + ENEP	60
Analyse économique : microéconomie	Bruhin A., Montez J.		●	6	F/E	E	120
Business Intelligence and Analytics	Vlachos M., Orso S.		●	4.5	F/E	VCN + ENEP	120
Fondamentaux de contrôle de gestion	Oyon D., TBD		●	4.5	F/E	ENEP	120
Gestion des opérations	Lurkin V.		●	3	F/E	E	120
Principes de finance et exercices	Rockinger M., Eisfeld L.		●	6	F/E	ENEP	180
Statistiques et économétrie appliquée : introduction	Gallea Q.		●	4.5	F/E	VCN + E	120
Communication et Leadership	Schmid Mast M., Tilston O., Palese T.	●	●	4.5	F/E	VCN + ENEP	60

Légende:

ECTS: Crédits

Lang: Langue d'enseignement (F: Français, E: English)

Eval: Type d'évaluation (E: Examen écrit; ENEP: Examen numérique en présentiel; O: Examen oral; V: Validation(s))

Durée de l'examen: renseignée en minute (N/A: non applicable)

TBD: to be determined

Informations générales :

- Vous devez lire le Règlement d'études vous correspondant.
 - Les enseignements en anglais sont ouverts en tout temps aux étudiant-e-s de deuxième année.
 - Les enseignements annuels ont lieu les 1ère et 8ème semaine de chaque semestre.
 - Les étudiant-e-s à temps partiel doivent obligatoirement suivre les enseignements annuels durant leurs 2 premiers semestres.
4. La pandémie nous a montré que des circonstances indépendantes de notre volonté peuvent nous amener à devoir apporter les adaptations suivantes aux plans d'études en cours de semestre :
- possibilité de passer d'un mode d'enseignement à un autre (présentiel <—> à distance, synchrone <—> asynchrone, passage à l'enseignement co-modal là où il n'était pas prévu au départ).
 - modification des modalités d'évaluation, sans induire de dérogation aux Règlements d'études (oral <—> écrit, examen <—> validation, travail individuel <—> travail en groupe, travail pratique <—> travail théorique, évaluation en présence <—> évaluation en ligne, etc.)
 - modalités alternatives ou décalées dans le temps pour les enseignements, stages, travaux pratiques, terrains et camps qui ne pourraient avoir lieu ou les enseignements qui ne pourraient plus avoir lieu dans la forme initialement prévue.
- Les étudiant-e-s sont invité-e-s à consulter régulièrement le présent plan d'études.